

Sujet : Re: Visite diagnostique zone humide

De : PELICHET Aude - DDT 58/SEFB/Bureau Milieux Aquatiques <aude.pelichet@nievre.gouv.fr>

Date : 27/01/2023, 13:29

Pour : "mg.bentley" <mg.bentley@wanadoo.fr>

Copie à : ROY Jonathan - DDT 58/SEFB/Bureau Milieux Aquatiques <jonathan.roy@nievre.gouv.fr>

Bonjour.

Nous étions passés le 26 janvier 2022 cependant nous ne vous avons pas fait de retour par mail, veuillez nous en excuser.

Le diagnostic zones humides inclus dans le dossier devra être conforme au cadre défini par les articles L.211-1 et R.211-108 du code de l'environnement, l'arrêté du 24 juin 2008 modifié et la circulaire du 18 janvier 2010 relatifs aux critères de définition et délimitation des zones humides.

De mémoire les sondages réalisés le 26 janvier 2022 en guise d'éclairage avaient concerné aussi une autre implantation possible du projet.

En tout cas nous n'avions pas vu d'incohérence par rapport au diagnostic dont vous disposiez à l'époque.

Il conviendra aussi de répondre aux considérants de la décision de la DREAL de soumettre le dossier à évaluation environnementale, l'un des deux portait sur l'aspect zones humides.

Cordialement.

Aude Pelichet
Chef du bureau milieux aquatiques
DDT 58/SEFB
03 86 71 52 76

Le 27/01/2023 à 12:03, > mg.bentley (par Internet) a écrit :

Bonjour Madame,

Je me permets de vous contacter à propos de votre visite il y a un an précisément (voir ci-dessous) pour votre diagnostic zone humide. Suite à cette visite, vous m'aviez adressé un mail avec vos conclusions. Je n'arrive malheureusement absolument pas à remettre la main sur ce mail. Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir me le renvoyer afin d'étayer la procédure en cours que vous savez.

Avec mes sincères remerciements,

Ghislaine Bentley

Le 25/01/2022 à 16:42, PELICHET Aude - DDT 58/SEFB/Bureau Milieux Aquatiques a écrit :

bonjour

Pour demain nous pourrions passer soit en fin de matinée soit en tout début d'ap-midi je pense... désolée c'est pas très précis mais je pourrai vous envoyer un sms demain

cordialement

Aude Pelichet
Chef du bureau milieux aquatiques
DDT 58/SEFB
03 86 71 52 76

Le 24/01/2022 à 17:05, PELICHET Aude - DDT 58/SEFB/Bureau Milieux Aquatiques a écrit :

ok je vous précise l'heure demain

Aude Pelichet
Chef du bureau milieux aquatiques
DDT 58/SEFB
03 86 71 52 76

Le 24/01/2022 à 10:40, > mg.bentley (par Internet) a écrit :

Bonjour Madame,

C'est parfait! Merci de me préciser l'heure.

Meilleures salutations,

Ghislaine Bentley
Domaine de Drémont,
58800 Anthien
06 40 64 91 10